

Et si je devais vivre en mars 2004 avec 533 \$?

Et si je devais vivre en mars 2004 avec 7,30\$ de l'heure ?

(Disons à 28 heures par semaine, ce qui se rapproche de la moyenne des heures travaillées au salaire minimum)

L'Assemblée nationale a voté une *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* en décembre 2002. Cette loi dit qu'il faut «tendre vers un Québec sans pauvreté». En mars 2004, nous attendons toujours le plan d'action qui doit la concrétiser. Le gouvernement est dans l'illégalité là-dessus depuis le 5 mai 2003. Chose certaine, avancer vers un Québec sans pauvreté, ça commence par s'assurer que les besoins essentiels de tout le monde soient couverts. Ça suppose des revenus de travail et une sécurité du revenu qui assurent un niveau de vie décent.

Savez-vous quel est le salaire minimum en ce moment au Québec ? Il est de 7,30\$ de l'heure et sera de 7,45\$ l'heure en mai. Peut-on arriver avec un tel salaire ? Et savez-vous quelle est la prestation mensuelle d'une personne assistée sociale jugée apte au travail ? Elle est de 533\$ par mois. Peut-on couvrir ses besoins avec ce montant ? Des centaines de milliers de personnes au Québec doivent pourtant survivre avec ça. Il faudrait 500 M\$ pour redonner aux prestations d'aide sociale le pouvoir d'achat qu'elles avaient en 1985 (et qui vaudrait plus de 700\$ par mois en dollars de 2004). Avec 1 MM\$ on aurait un bon bout de chemin de fait pour s'assurer par diverses mesures que les besoins essentiels de tout le monde soient couverts. Un milliard de dollars, c'est à peine 0,5 % du revenu personnel total au Québec. Comment se fait-il que la décision ne se prend pas alors qu'on est une société riche qui dépense des milliards par année en biens de luxe et près de 4 MM\$ par année rien qu'en loteries et jeux de hasard ? Où est-ce que ça bloque ? Pourquoi nos gouvernements ont-ils baissé les impôts avant de s'occuper de ça ? Le changement social, ça suppose le changement du regard. Essayez, pour voir, de faire votre budget de mars 2004, disons pour une personne seule, si...

- Si vous étiez au salaire minimum (7,30 de l'heure à 28 heures semaines, soit 940,24\$ brut pour le mois)
- Si vous étiez à l'aide sociale (barème apte, à 533 \$ par mois, vous avez aussi un remboursement de TVQ de 22,75\$)

Quel serait mon budget pour le mois de mars 2004 ?



Résumé pour le mois de mars	Montant
Total des revenus :	\$
Total des dépenses :	\$
Solde au 31 mars 2004 :	\$
	Ce qui est dans le trou ou en manque :

Si vous transmettez ce document...

Nom :

Groupe :

Coordonnées :

Les revenus	
Description (Cocher les revenus qui arrivent le 1 ^{er} du mois)	Montant
<input type="checkbox"/> Salaire et autres revenus de travail	
<input type="checkbox"/> Aide sociale	
<input type="checkbox"/> Remboursement TVQ (avec le chèque d'aide sociale)	
<input type="checkbox"/> Assurance-emploi	
<input type="checkbox"/> Allocations familiales	
<input type="checkbox"/> Bourses, pensions et autres transferts	
<input type="checkbox"/> Pension alimentaire	
<input type="checkbox"/> Autres :	
Grand total des revenus	\$

Cet outil est conçu pour sensibiliser, interpeller la raison et la conscience, mobiliser. Il va susciter des réflexions qui ne rentrent pas dans des cases. Alors ne vous gênez pas pour écrire dans les marges, sur des feuilles séparées ou pour prendre des initiatives qui sortent du cadre proposé.

Les dépenses

(Cocher les dépenses qui sont dûes le 1er du mois)

	Description	Montant
Habitation	<input type="checkbox"/> Loyer ou Hypothèque/taxes	
	<input type="checkbox"/> Chauffage/électricité	
	<input type="checkbox"/> Téléphone	
	<input type="checkbox"/> Assurances et autres :	
Ameublement	<input type="checkbox"/> Meubles et équipement (achats, paiements et entretien)	
Nourriture/épicerie	<input type="checkbox"/> Nourriture	
	<input type="checkbox"/> Restaurant	
	<input type="checkbox"/> Tabac/alcool	
	<input type="checkbox"/> Autres :	
Vêtements	<input type="checkbox"/> Habillement (achats et entretien)	
Santé/hygiène	<input type="checkbox"/> Médicaments et pharmacie	
	<input type="checkbox"/> Dentiste/optométriste/autres services de santé	
	<input type="checkbox"/> Autres (coiffure, etc.) :	
Transport	<input type="checkbox"/> Dépenses d'auto (paiements, essence, assurances, entretien et autres)	
	<input type="checkbox"/> Autobus/taxi/autres transports :	
Famille/vie sociale	<input type="checkbox"/> Garderie	
	<input type="checkbox"/> Pension alimentaire	
	<input type="checkbox"/> Autres (assurance-vie, cadeaux, cotisations, etc.) :	
Éducation et emploi	<input type="checkbox"/> Frais scolaires	
	<input type="checkbox"/> Frais d'emploi et démarches d'emploi	
Loisirs	<input type="checkbox"/> Journaux/revues/câble/Internet	
	<input type="checkbox"/> Sorties/culture/sport/autres :	
Autres	<input type="checkbox"/> Animaux	
	<input type="checkbox"/> Loterie	
	<input type="checkbox"/> Frais bancaires et autres frais d'administration	
	<input type="checkbox"/> Argent de poche	
	<input type="checkbox"/> Autres :	
Crédit	<input type="checkbox"/> Cartes de crédit/prêts personnels/autres dettes	
	<input type="checkbox"/> Prêts étudiants	
Grand total des dépenses		\$

Note : Budget inspiré de celui utilisé par le Groupe de recherche en animation et planification économique (GRAPE) de Québec.

Alors, qu'en concluez-vous ? On vous invite à transmettre copie commentée de cet exercice à votre députéE et au Collectif.



Collectif pour un Québec sans pauvreté. 165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9.

Téléphone : (418) 525-0040. Télécopieur : (418) 525-0740. Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca